

PARIS RECRUTE 28 PROFESSEUR.E.S EN ÉDUCATION MUSICALE

Membres à part entière de l'équipe pédagogique de l'école, **les professeur.e.s de la Ville de Paris en éducation musicale** travaillent en étroite collaboration avec les professeur.e.s des écoles pour proposer **un apprentissage en éducation musicale complet et cohérent**, conforme aux programmes et instructions officielles de l'Éducation nationale ainsi qu'au projet éducatif de territoire (PEDT) parisien.

Vous proposez aux élèves **un éventail d'activités et de pratiques variées** (chant choral, expression corporelle, pratique instrumentale...) permettant de développer l'écoute, d'explorer l'imaginaire et de découvrir des œuvres et compositeurs d'époques différentes.

Vous concourez à leur formation citoyenne en faisant participer les élèves à des projets scolaires devant public tels que les concerts ou les représentations et **contribuez à développer leur confiance et leur estime de soi** grâce au partage d'un travail commun.

Le temps de service est de 20 heures par semaine (19 heures d'enseignement et 1 heure de temps de concertation pédagogique).

En rejoignant la Direction des Affaires Scolaires (DASCO) de la Ville de Paris, vous rejoignez **un collectif de professionnel.le.s de l'enseignement et de l'éducation populaire** au service de la réussite éducative et de l'épanouissement de tous les jeunes parisiens.

Inscriptions au concours
du 7 novembre
au 2 décembre 2022

Concours
Professeur-es de la Ville de Paris
(Catégorie A)

Discipline : éducation musicale
Épreuves à partir du 16/01/2023

PROFIL :

- ▶ Être titulaire d'un master (Bac+5)
ou justifier d'une inscription en dernière année d'études en vue de l'obtention d'un master
- ou** possibilité avec une solide formation musicale de constituer un dossier de demande d'équivalence
- ▶ Remplir les conditions générales d'accès à la fonction publique (pour les détails consulter la brochure du concours)
- ▶ Avoir de solides connaissances théoriques et techniques en musique
- ▶ Faire preuve de patience, de sens de l'écoute et d'autorité naturelle
- ▶ Savoir travailler en équipe

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Ville de Paris / DRH / Bureau du recrutement
2 rue de Lobau – 75004 Paris (9h-12h30 / 13h30-17h)

www.paris.fr/recrutement

